COMMUNE DU PNR PÉRIGORD-LIMOUSIN

DOURNAZAC

ET DE L'INTERCOMMUNALITÉ DES « MONTS DE CHÂLUS »

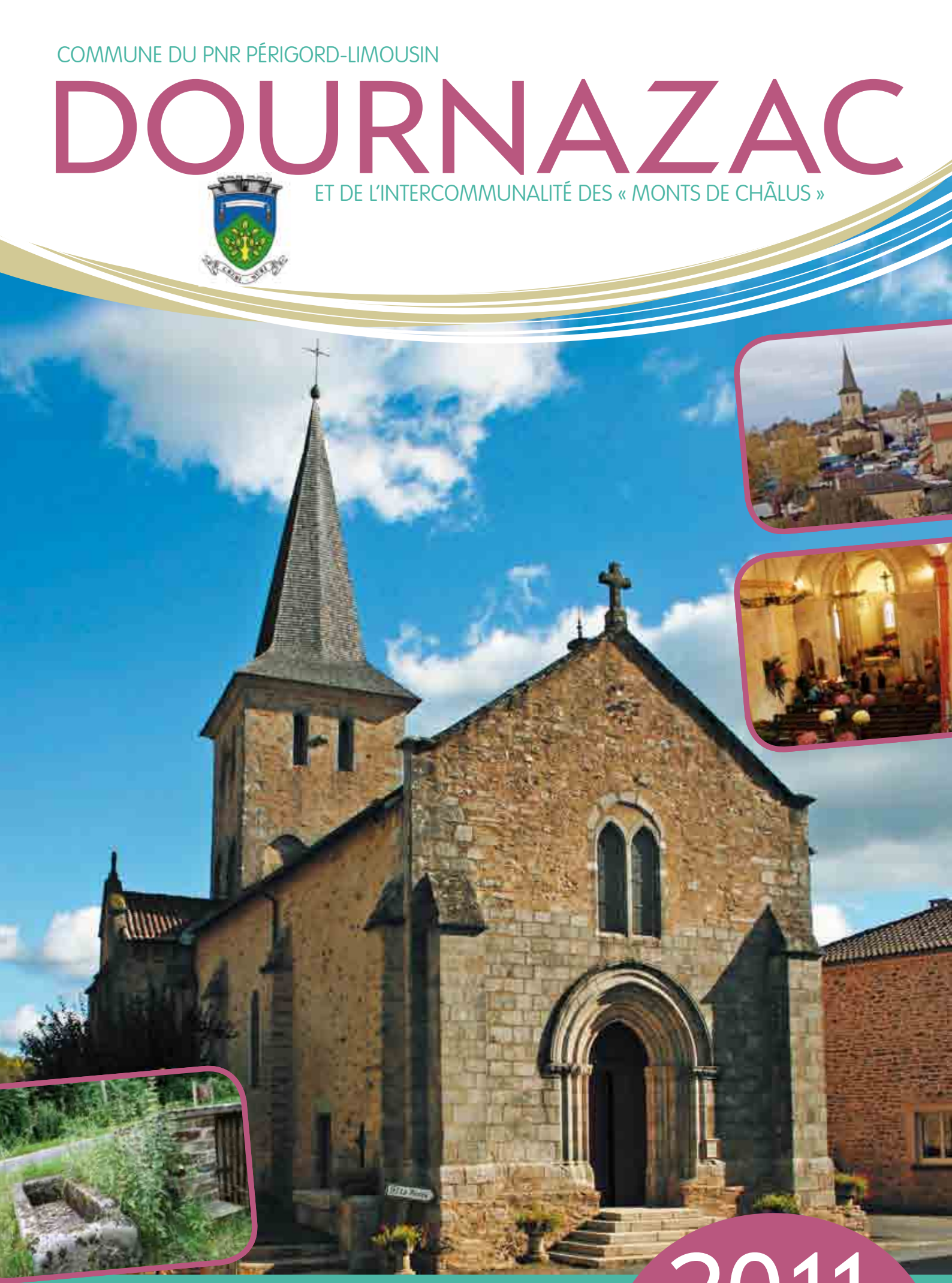

Bulletin Municipal 2011

Renseignements utiles

MAIRIE : 1 rue du 11 novembre 1918 - 87230 DOURNAZAC
Tél. : 05.55.78.43.08 - Fax : 05.55.78.67.23
Email : mairie-dournazac@orange.fr
SECRÉTARIAT OUVERT du lundi au mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et du jeudi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE « Jean MEYNARD »
29 rue Raoul Monribot- 87230 DOURNAZAC - Tél. : 05.55.78.40.91

LA POSTE : 5 rue de la Poste - 87230 DOURNAZAC
Tél. : 05.55.78.43.00 - OUVERT du lundi au samedi de 9h à 12h

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
S'adresser à la Mairie de DOURNAZAC - Tél : 05 55 78 43 08

DÉCHETTERIE : OUVERTE les lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 18h (Penser à vous munir de votre badge d'accès) Route d'Oradour s/Vayres – CHALUS

BIBLIOTHÈQUE : OUVERTE le samedi de 10h à 12h
Tél. : 05.55.78.65.09

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTS DE CHALUS : Mairie de CHALUS - Tél. : 05.55.78.29.29 - Fax : 05.55.78.29.30 - Email : com.montsdechalus@wanadoo.fr
Site : www.montsdechalus.fr

Permanences des administrations à la Mairie

TRÉSORERIE de CHALUS : 21 avenue François Mitterand 87230 CHALUS - Tél. : 05.55.78.43.58 - Permanence le vendredi de 10h30 à 11h30 en mai, juin, septembre et octobre.

ASSISTANTE SOCIALE : Mademoiselle MAZAUDOU Sandra - Antenne de SAINT-JUNIEN - Tél. : 05.55.43.06.06
Permanence le 1er jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h00.

PUERICULTRICE : Madame PARALTO-RIVET Isabelle
Tél. : 05.55.43.06.06 - Permanence à la mairie de Rochechouart les 1er et 3ème vendredi de chaque mois sur rendez-vous de 9h à 12h.

SOLIDARIBUS : COLLECTE, ACCUEIL - Tél. : 06.03.87.04.99
Email : solidaribus.spf87@orange.fr - Permanence le 1er mardi de chaque mois de 13h30 à 15h00 sur le parking de la Mairie.

En cas d'urgence

GENDARMERIE : Avenue François Mitterand - 87230 CHALUS
Tél. : 05.55.78.41.11 - Permanence les lundi après-midi (14 h à 18 h), les jeudi et samedi matins (8 h à 12 h).
En dehors de ces horaires, les appels sont enregistrés par la Brigade de SAINT-YRIEIX LA PERCHE.

POMPIERS : Tél. : 18 OU 112

SAMU : Tél. : 15

Services publics

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE AUX PERSONNES AGÉES : 10 boulevard de la République - 87200 SAINT-JUNIEN - Tél. : 05.55.02.46.01

AACOVIPA : (Association pour l'Amélioration des Conditions de Vie des Personnes Agées) - AIDES-SOIGNANTES - 20 bis route de Rochechouart – 87440 SAINT-MATHIEU - Tél. 05.55.00.82.40

SIRPA : (Repas à domicile) - Maison des Associations - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES - Tél. : 05.55.78.15.62 ou 06.47.00.54.79

DDT : (Direction Départementale des Territoires) - (Instruction des documents d'urbanisme) Immeuble Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - 87000 LIMOGES - Tél. : 05.55.12.95.09

CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LIMOGES : 88 rue du pont St Martial – 87000 LIMOGES - Tél. : 05 55 12 69 71 ou 05 55 12 69 72 ou 05 55 12 69 73 ou 05 55 12 69 74 - Fax : 05 55 12 69 66 (nouveau numéro)

POUCE TRAVAIL : 13 bis Boulevard Marcel Cachin - 87200 SAINT-JUNIEN - Tél. : 05.55.02.03.16 - Fax : 05.55.02.94.12 - Email : accueil@poucetravail.com Site Internet : www.poucetravail.com

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-VIENNE : Nouvelle adresse : 11 rue François Chénieux - CS 83112 - 87031 LIMOGES CEDEX - Tél. 05 55 45 10 10

Maison du Département Ouest Limousin :

Site de la Monnerie - 87150 CUSSAC - Tél. 05.55.70.96.12 - Fax 05.55.70.96.14 - Email : mdd-ouestlim@cg87.fr
Bureaux ouverts du : Lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Permanence des organismes suivant :

CHAMBRE D'AGRICULTURE : 3ème jeudi du mois de 9h à 12h

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE :
Lundi de 14h à 17h - sur rendez-vous

CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT :
2ème et 4ème mercredi du mois 9h à 12h sur rendez-vous

ADIL : 1er et 3ème jeudi du mois - 14h à 17h

PACT Haute-Vienne : 2ème jeudi du mois de 10h à 12h

PNR PÉRIGORD LIMOUSIN - POINT INFO ÉNERGIE :
3ème jeudi du mois - 14h à 17h

POUR LES ASSOCIATIONS : 1er et 3ème mardi du mois - 9h à 12h - 14h à 17h sur rendez-vous

CAUE : 1er et 3ème mercredi du mois de 14h à 17h

ANIMATEUR PLIE : Mardi de 9h à 12h - 14h à 17h sur rendez-vous

ANIMATEUR ACTIVITÉ-EMPLOI : 9h à 12h - 14h à 17h - sur rendez-vous.

ANIMATEUR INTERCONSULAIRE DE LA HAUTE-VIENNE : 9h à 12h - 14h à 17h - sur rendez-vous.

Directeur de publication : Alice BERCHENY - **Coordination, comité de rédaction : Commission communication :** Alice BERCHENY, Chantal CESTIN, Cathy TROUWAERT, Nicolas NANTIERAS, Jean-Louis GRAND, Jean-Claude CHARISSOU, Philippe CHAPLAIN - **Conception graphique :** ID Studio **Impression :** Imprimerie Moderne - **Correspondance :** Mairie de Dournazac - **Crédit photos :** Chantal CESTIN, Jean-Claude CHARISSOU, Nadège MERLE, Josette FOULON, Jérôme ROUGIER, Patricia LATHIERE-DEBEAULIEU, Pays d'Ouest Limousin - **Distribution :** La Poste DOURNAZAC

Le Mot du Maire

Voici arrivée l'année 2011 : à nous de l'accueillir
et de la vivre avec courage et détermination,
afin de conduire à leur terme les projets de la commune.

En Janvier, le Conseil Municipal a décidé de prolonger de 6 mois le contrat avec l'équipe du chantier d'insertion, soit jusqu'à fin juin 2011, afin de terminer les travaux entrepris : la maison du stade, le mur du cimetière .....(détail de ceux-ci en pages 10 et 11 du bulletin).
Je remercie ces hommes et leur souhaite bonne chance dans leur avenir professionnel; je leur suis reconnaissante pour le travail acompli, parfois complexe, souvent ingrat, voire très spécifique .

Merci également aux élus qui m'ont accompagnée dans le suivi de ces travaux, dont voici la liste :

- Aménagement des abords autour des pompes à essence,
- Réfection du mur du cimetière et du portail,
- Réhabilitation de la Fontaine Saint-Pierre,
- Restauration de la maison des Ferbilles (près du stade),
- Habillage en bardage bois du poste France-Télécom longeant le cimetière,
- Transformation de l'ancien logement au-dessus de l'école en bureau et salle de réunions pour le personnel enseignant,
- Rénovation du mur d'enceinte de l'Eglise : création d'un escalier côté Champ de foire, afin de permettre un nouvel accès à cet édifice, aménagement de parterres qui seront végétalisés au printemps,
- Rejointoiement des pierres du mur de l'école «Jean MEYNARD» le long de la Rue Raoul Monribot,
- Rénovation du puits de l'école.

A noter que la structure ALEAS qui encadre ce chantier, est financée par le Conseil Général de la Haute-Vienne, il ne reste donc à la charge de la Commune que les achats de matériaux, les repas de midi et une partie de la rémunération de ces personnes.

D'autres travaux ont été réalisés au cours de l'année 2010, notamment la restauration des ponts de Puygrêle et de La Monnerie, ainsi que le renforcement de la Voie Communale de Viallebesoin.
En 2011, nous avons projeté de mettre en valeur notre Eglise par un éclairage intérieur et extérieur, qui soulignera les beaux vitraux et l'architecture de ce bel édifice.

La Fondation du Patrimoine nous accompagnera dans cette démarche. Pour le financement nous ferons appel au mécénat populaire, dès que le dossier sera validé. Votre générosité, rendra donc notre commune encore plus attractive.

Par ailleurs, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et plus particulièrement à Mme Marion DE BEST, docteur ophtalmologue, qui a ouvert son cabinet le 10 Janvier 2011, 5 rue des Feuillardiers (juste en face de la boulangerie, dont la devanture a été refaite au cours de l'année 2010). Mme DE BEST reçoit sur rendez-vous, les lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Nous la remercions d'avoir choisi DOURNAZAC et nous lui souhaitons bonne chance dans son activité.
Quant à notre école primaire «Jean MEYNARD», les effectifs sont stables et nous souhaitons qu'ils se maintiennent encore longtemps, afin de conserver notre quatrième classe, ouverte à la rentrée 2006.

Je remercie également toutes les associations de la commune, ainsi que toutes celles et tous ceux, qui oeuvrent de façon anonyme et bénévole pour le dynamisme de DOURNAZAC.
Je ne peux terminer ces propos sans féliciter Roger DANIEL pour sa longue carrière au service de la commune ; il a fait valoir ses droits à la retraite au 31 Décembre 2010. Je lui souhaite une nouvelle vie très agréable et très longue.

Meilleurs vœux à toutes et tous pour 2011, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire : Alice BERCHENY

INFOS BUDGET 2010

Le budget primitif 2010 adopté par l'Assemblée délibérante le 15 Avril 2010, s'équilibrait en dépenses et recettes de fonctionnement à 599 701 € et en dépenses et recettes d'investissement à 697 539 €.

Le virement opéré entre la section de fonctionnement et celle d'investissement s'élevait à 40 511 €.

Les principaux travaux programmés en 2010 ont été les suivants :

1) CONSTRUCTION D'UNE ROUTE FORESTIÈRE DE LA PIERRE BLANCHE AU GRAND-PUYCONNIEUX EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNE DE LA CHAPELLE-MONTBRANDEIX.
Opération estimée à 102 000 € H.T. et subventionnée à hauteur de 80 % par l'Etat, l'Europe et le Conseil Général. Ces travaux n'ont pas été réalisés en 2010, car les subventions n'avaient pas été notifiées, mais ils le seront au cours de l'année 2011.
Il convient de souligner que notre Commune assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération, prendra donc en charge la totalité des dépenses et recouvrera la participation de LA CHAPELLE.

2) RÉALISATION D'UN COLOMBARIUM
Dépense estimée à 7 900 € T.T.C. A noter que cette opération sera réalisée au cours de l'année 2011, une subvention ayant été octroyée par le Conseil Général.

3) REMPLACEMENT DE LA VITRINE DU SALON DE COIFFURE
Coût estimé à 3 806 € T.T.C. A noter que cette dépense a été réglée par notre Commune, puis répercutée auprès de la coiffeuse.

4) REMPLACEMENT DES FENÊTRES DANS LE LOGEMENT DE L'ECOLE
moyennant la somme de 4 254 € T.T.C. et réalisé dans le cadre de la rénovation d'une partie de ce logement par l'Equipe du Chantier d'insertion pour être mis à disposition des enseignants du R.A.S.E.D. (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés).

5) REMPLACEMENT DES MENUISERIES DANS LA MAISON AU STADE
pour un montant de 2 678 € T.T.C., travaux s'inscrivant dans le cadre de la rénovation de ce bâtiment par l'Equipe du chantier d'insertion.

Les autres travaux, à savoir la rénovation d'une partie du logement de l'Ecole, la restauration de la Fontaine Saint-Pierre, des murs du cimetière et de l'Eglise, ainsi que l'aménagement intérieur de la maison au stade, ont été réalisés par l'Equipe du Chantier d'Insertion (détail à l'intérieur de ce bulletin), qui a donc œuvré l'année entière sur DOURNAZAC. Comme cela est mentionné dans le mot du Maire, les achats de matériaux, les repas de midi et la rémunération de ces personnels sont à la charge de notre Commune. Le remboursement des frais de personnel à ALEAS (structure d'encadrement de ces employés), s'élève à 20 000 € pour l'année 2010.

A noter par ailleurs que par acte notarié du 22 Juin 2010, notre Commune est devenue réellement propriétaire de la maison et des terrains situés dans le village de « La Soupèze », légués par Mme SANTALLIER, décédée en Juin 2009. Cette propriété a été mise en vente auprès de plusieurs agences immobilières au prix de 150 000 €.
A noter dans le chapitre « Impôts et taxes » :
- une augmentation des taux des trois taxes suivantes de 3 % par rapport à 2009. Ainsi, la taxe d'habitation est passée à 11,52 %, la taxe foncière sur les propriétés bâties à 11,83 %, et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 59,72 %,
- une suppression de l'attribution de compensation émanant de la Communauté de Communes (17 000 €) depuis le 1er Janvier 2009.
Cependant, notre Commune a du reverser 4 853 € pour contribuer au financement des nouvelles compétences transférées et notamment des bibliothèques.

A noter également une diminution importante des dotations et participations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Nationale de Péréquation, notamment).

En conclusion, on peut dire que l'élaboration du Budget 2011 s'annonce également difficile, compte tenu de l'incertitude au niveau du montant des dotations allouées par l'Etat et de la nouvelle contribution économique territoriale se substituant à la taxe professionnelle.

Pour information, la date limite de vote des Budgets est reportée au 30 Avril 2011.

J.C.C./D.G./C.B.

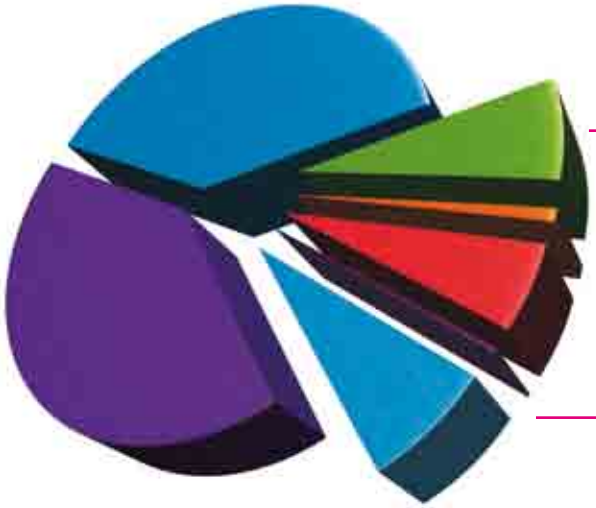

Dépenses de fonctionnement 599 701 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL	245 953 €
CHARGES DE PERSONNEL	236 980 €
Autres charges de gestion courante	40 800 €
ATTENUATION DE PRODUITS	4 854 €
Autres charges de gestion courante	40 800 €
Charges exceptionnelles	400 €
Dépenses imprévues	500 €
Virement section d'investissement	40 511 €

Recettes de fonctionnement 599 701 €

Produits des services du domaine	73 500 €
Impôts et taxes	205 838 €
Dotations, subventions et participations	249 098 €
Autres produits de gestion courante	27 000 €
ATTENUATION DES CHARGES	445 €
Produits exceptionnels	3820 €

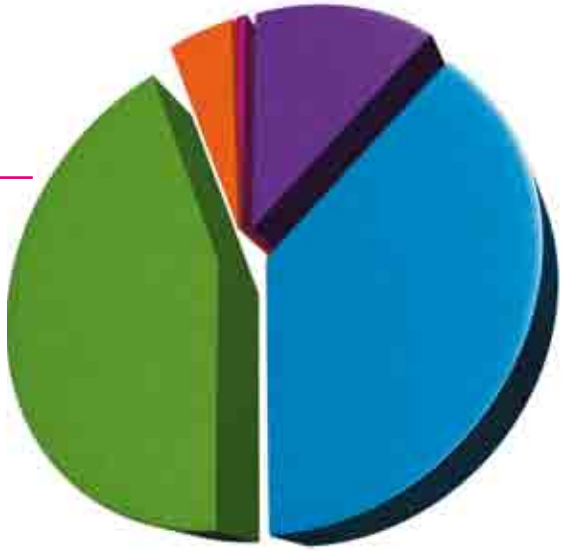

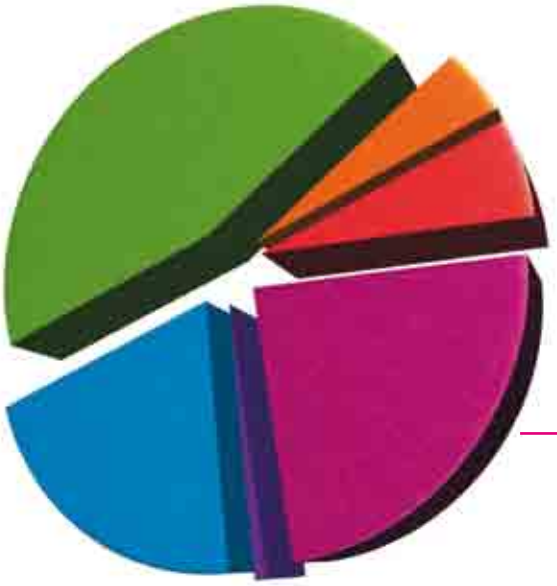

Dépenses d'investissement 697 539 €

Immobilisations incorporelles	5010 €
Immobilisations corporelles	137 786 €
Immobilisations en cours	298 494 €
Emptunts et dettes assimilées	29 890 €
Opérations de transfert entre sections	40 000 €
Opérations patrinoniales	150 602 €

Recettes d'investissement 697 539 €

Subventions d'investissement	230 913 €
Emprunts et dettes assimilées	174 646 €
Dotations, fonds divers et réserves	100 867 €
Virement section de fonctionnement	40 511 €
Opérations patrimoniales	150 602 €

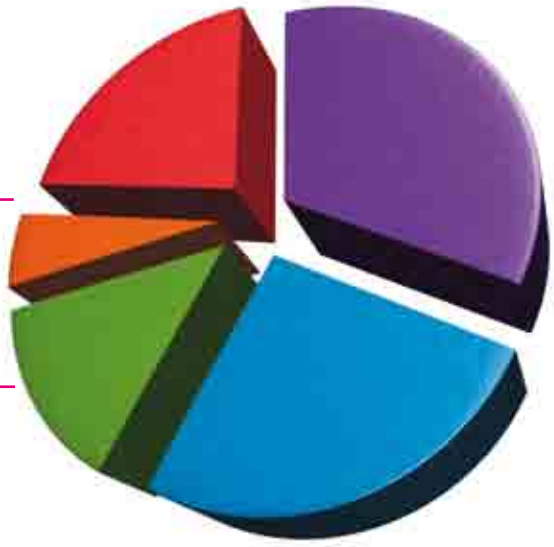

Les anciens combattants à l'honneur

La cérémonie commémorative du 8 mai 1945, date de la fin de la seconde guerre mondiale, a revêtu un caractère très particulier.
Comme à l'habitude, le maire et son conseil municipal se sont rassemblés devant la mairie, en présence de la population, des anciens combattants et de la jeunesse locale .

LE CORTÈGE
A REJOINT LE MONUMENT DU SOUVENIR.
Sur place, Madame le maire Alice BERCHENY, et deux enfants ont déposé la traditionnelle gerbe. À la suite du discours de mémoire, un hommage aux anciens combattants a été lu par Madame le maire, qui ensuite, a remis, par ordre alphabétique de patronymes, à chacun des huit anciens combattants de la commune, le très officiel Diplôme d'Honneur aux Combattants de l'Armée Française 1939-1945. Roger GORRE président de la FNACA , ancien combattant, était près de ses amis.
Beaucoup d'émotion dans les voix et les regards de ces hommes qui se sont engagés contre l'occupation, contre le régime de Vichy ou contre le nazisme, pour servir un idéal de liberté et de courage .

Les anciens combattants 1939-1945.

LES RÉCIPIENDAIRES :
Pierre AUJAUD, André FREDON absent représenté par son fils Jean-Pierre, Marcel GAUTHIER, Paul Emile JOUBERT, Henri PAULHIAC ancien premier adjoint, Albert André RAYMONDAUD, Marcel Rémi SIARDET ancien Maire. Le diplôme sera également remis ultérieurement à Raymond THENAILLE ce dernier n'ayant pu se déplacer.

Les enfants chantent la Marseillaise.

Médaille du combattant

Après une Marseillaise reprise en chœur par six enfants de notre école Jean MEYNARD, les participants ont repris la direction de la mairie où un apéritif a été offert à tous. Une occasion pour les récipiendaires de se remémorer leurs souvenirs de guerre, sous le regard impressionné des plus jeunes.

Jean-Claude CHARISSOU

Remise de diplôme par le Maire Alice BERCHENY.

Marcel Rémi Siardet

Pierre Aujaud

Marcel Gauthier

Paul Émile Joubert

Henri Paulhiac

Albert André Raymondaud

Travaux 2010

RESTAURATION DU PONT DE PUYGRÊLE

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise PRADEAU au début de l'année 2010, pour stabiliser la voûte, afin de sécuriser le passage des engins agricoles et forestiers. Le coût de cette opération est de 6 171 € T.T.C., subventionnés sur le H.T. à 50 % par le Conseil Général.

RESTAURATION DU PONT DE LA MONNERIE

Ces travaux ont également été réalisés au début de l'année 2010 par l'entreprise SOTEC pour des raisons de sécurité. En effet, la Voie Communale surplombant ce pont, relie le village de "La Monnerie" à celui de "Mappas" et de "L'Echanie". Celle-ci est donc fréquentée quotidiennement par de nombreux usagers.

L'ensemble de ces travaux : consolidation de la voûte, rejointoiement total de l'ouvrage, réfection du radier en béton, en amont et en aval et pose de glissières de sécurité le long du virage contournant ce pont, s'élève à 37 616 € T.T.C., subventionnés à 50 % par le Conseil Général.

RENFORCEMENT DE LA VOIE COMMUNALE ET DU CHEMIN RURAL DE VIALLEBESOIN

Travaux réalisés en 2010 par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 53 144,26 € T.T.C. subventionnés à hauteur de 50 % par le Conseil Général. Ces deux voies de circulation étaient vraiment beaucoup endommagées.

L'ensemble de ces travaux a été subventionné à 50 % par le Département.

GROSSES RÉPARATIONS SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Réfection des routes du village de "La Garnaudie", pose de bordures Route des Vergnes (au niveau du virage situé après La Vie Familiale), réfection du parking derrière l'école et du parking de la Mairie, réalisées au cours de l'année 2009 par le PARC de l'EQUIPEMENT, pour un montant de 18 350 € T.T.C.

Au cours de l'année 2010, l'entreprise EUROVIA a procédé aux réparations de la V.C. de La Croix de La Gane, du chemin du Fort du Bost, ainsi qu'à l'amélioration du passage situé en face du garage, pour un coût de 14 013 € T.T.C.

L'ensemble de ces travaux a été subventionné à 50 % par le Département.

D.G./C.B./J.J.R.

LES ÉLÈVES PEUVENT TRAVAILLER SUR ORDINATEUR DANS LEUR SALLE DE CLASSE.

L'École Numérique, une année d'utilisation.

L'école a participé à l'opération École numérique rurale du Ministère de l'Éducation Nationale en 2009. Cette opération concernait les communes de moins de 2000 habitants. Dournazac a été choisie. L'école a été dotée de 9 ordinateurs portables et d'un tableau interactif. Le coût est supporté à 20% par la commune et à 80% par l'État.

Le tableau blanc interactif (TBI) se présente sous la forme d'un tableau blanc classique, mais il fonctionne en association avec un ordinateur et un vidéoprojecteur pour proposer un certain nombre de fonctionnalités.

Il peut servir de support de projection comme la présentation de séance d'histoire en CE2-CM1.

Il est utilisé comme le tableau classique, mais il offre un panel de fonctionnalités : en français en CM2, surlignage d'indices permettant de répondre à une question.

Il permet d'accéder par simple clic à Internet ou d'utiliser différents logiciels comme Floc (logiciel de mathématiques) en PS-MS.

Grâce aux ordinateurs portables, les élèves peuvent travailler sur ordinateur dans leur salle de classe. L'application installée sur le poste du professeur lui permet de gérer à distance les postes des élèves. Les élèves de CP-CE1 ont pu ainsi réaliser un livre numérique.

Les premières observations effectuées font état de différents avantages liés à l'usage de ce matériel.

Il semble permettre :

- *d'accroître la motivation de l'élève : l'aspect moderne de l'outil permet l'éveil de la curiosité des élèves en classe et permet de mieux capter leur attention ;*
- *d'accroître la participation des élèves, en particulier pour « aller au tableau » ;*
- *de favoriser le processus d'apprentissage et de mémorisation grâce à la meilleure visibilité des documents (par rapport à un polycopié) et au fait que la mémoire visuelle vienne compléter la mémoire auditive ;*
- *de familiariser l'élève avec l'utilisation de l'ordinateur et de logiciels. Le portable s'intègre dans la vie de la classe et devient un outil au même titre que le cahier ou le livre.*

Les enfants de l'école peuvent pleinement utiliser les outils informatiques sans discrimination. Avec du travail, ils deviendront les as du numérique.

Emmanuel BLANCHER
Professeur des écoles

Voyage dans le temps :

« la chanson des années 50 à … demain » !

par Jean-Claude Charissou

Certes, les photos de classe sont de beaux souvenirs. Mais il en est d'autres, tout aussi agréables à évoquer. Souvenez-vous, des fêtes scolaires de votre enfance vers la fin du mois de juin.

Participer à un tel spectacle, par un bel après midi d'été, est un enchantement. Ce n'est pas Hollywood, mais presque.

C'est sur le thème de la chanson, étudié au cours de l'année scolaire que les élèves ont été sollicités afin de développer leur esprit créatif pour composer des chorégraphies.

Durant tout le mois de juin, les répétitions se succèdent dans les classes ou sur la scène du théâtre montée par Jean-Louis et Roger. La confection des costumes, des décors revient aux professeurs des écoles et à Christine : des artistes, toutes véritables fées de la (haute) couture . Quand arrive le grand jour, on assiste à une magnifique représentation.

Un programme est offert aux familles : programme richement illustré d'œuvres de deux grands peintres du siècle dernier ; voyage dans le temps « les montres molles » 1931 de Salvador Dali et dynamisme d'une automobile 1914 de Luigi Russolo.

Chants, mimes, danses…

Chaque classe de l'école, participe et présente plusieurs numéros : chants, mimes, danses. Quelques chanteurs ou titres, au hasard, reviennent en tête : Georges Brassens, Pierre Bachelet, Claude François, Dalida, The Beatles, John Lennon… etc.

Hommage à tous les enseignants : Anita, Isabelle, Julie, Emmanuel, pour leur dévouement, leur recherche, leur originalité du spectacle, sans oublier Christine.

14 élèves qui quittent l'école pour rejoindre le collège.

Quel beau spectacle et quel professionnalisme ! Chapeau les jeunes artistes !

Pour clore la fête, Emmanuel, professeur des écoles, remet un petit cadeau, offert par la municipalité, à chacun des 14 élèves qui quittent l'école pour rejoindre le collège : réussite dans les études pour Tiana, Eric, Loup-Rian, René, Thomas, Bernard, Manon, Manon, Cynthia, Angélique, Emma, Mellyne, Chloé, Thomas (de gauche à droite sur la photo) Alors que des centaines de ballons multicolores montent dans le ciel, parents et enfants se retrouvent pour échanger, se rafraichir et déguster les excellentes pâtisseries préparées par les mamans.

Chantier d'insertion

Depuis 18 mois, la commune de Dournazac accueille le chantier d'insertion multi-activités du Pays d'Ouest Limousin.

Il a contribué à embellir notre commune à travers la réhabilitation de bâtiments, la rénovation de murs et l'aménagement des abords de l'église, etc.…
Cette action permet à 12 salariés de renouer avec le monde du travail et d'être accompagnés vers un retour à l'emploi.
Dans la continuité, le chantier d'insertion va poursuivre les travaux engagés dans la maison des Ferbilles, dans l'appartement de l'école primaire, sur le mur du cimetière.
Enfin, ils clôtureront leur période d'intervention dans notre commune au début de l'été par la réalisation d'un chalet d'accueil au verger conservatoire communal à Vigneras.

Alice BERCHENY
Maire de DOURNAZAC
et le Chantier d'Insertion.

Réception Aléas le 15 juin 2010.

6 Juillet 2009

Maison des Ferbilles
Démolition/Réfection de la toiture
Dégradation des joints
Création d'une mezzanine
Réfection des planchers

Cimetière
Dégradation des joints
Abaissement d'une portion de mur
Mise en place d'arceaux métalliques sur le mur
Modification du portail et de ses piliers

Fontaine Saint Pierre
Aménagement des abords
Réalisation d'une charpente et sa toiture

Appartement de l'école primaire
Démolition de cloisons
Reprise des sols
Isolation des murs extérieurs
Peintures/Finitions

Abords de l'église
Démolition d'une partie du mur d'enceinte
Création d'un escalier
Rejointoiement de ce mur
Réalisation d'un talus paysager

Maison des Ferbilles
Isolation du plafond
Isolation des murs extérieurs
Agrandissement d'une porte à l'étage

31 Décembre 2010

Local de France Télécom.

Reprise des murs de l'école.

Réhabilitation du logement de l'école.

Reconstruction des murs.

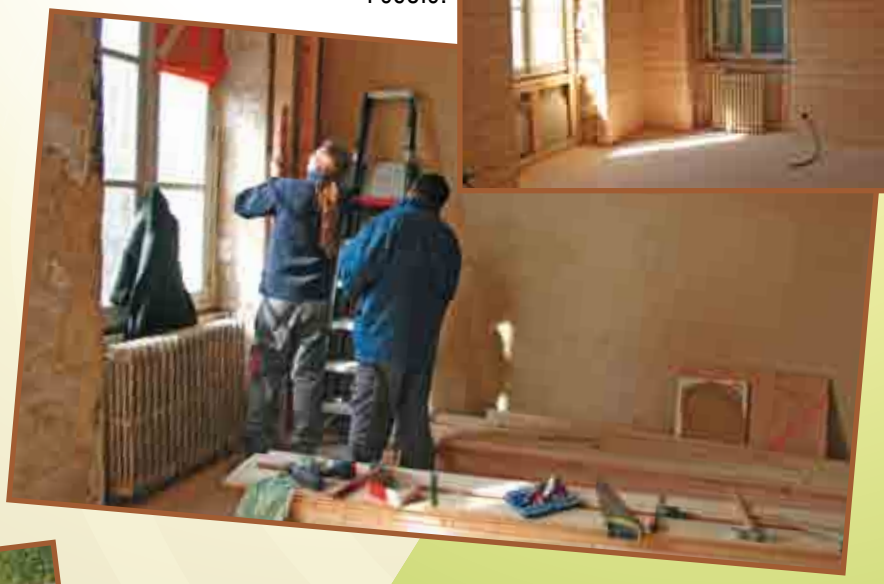

Aménagement de la fontaine Saint-Pierre.

52ème Campagne de Fleurissement 2010 des maisons et fermes fleuries

Le concours du fleurissement est un évènement important. Fleurir, ce n'est pas seulement embellir. Fleurir, c'est aussi accueillir, partager. Les aménagements paysagers et fleuris sont naturellement vecteurs de bien-être, de chaleur, de dynamisme, de convivialité. Ils donnent de la couleur et de l'âme à notre bourg et à nos hameaux, mettent en valeur notre patrimoine bâti. Cela répond à un besoin de nature, même en milieu rural.

Fleurissement et remise des prix à Dournazac.

Remise des prix fleurissement en Haute-Vienne.

Le fleurissement, aussi bien pour les particuliers que pour la commune, est un vrai investissement. Cette année, les abords de notre superbe église ont été réaménagés avec goût et compétence par l'équipe du chantier d'insertion sous la direction de Jérôme ROUGIER , et de Christian BONNAT. En 2011, les jardins nouvellement crées seront plantés d'arbustes et de fleurs qui mettront en valeur murs et escaliers.

Les efforts effectués pour le fleurissement méritent d'être récompensés : CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX .
Samedi 11 décembre 2010, à la salle polyvalente André MEYNARD, Madame Alice BERCHENY, Maire de Dournazac, Madame Yolande MADORE, Monsieur Jean-Louis GRAND, Monsieur Vincent LAGARDE Adjoints au Maire, Monsieur Claude PAULIAT Conseiller Général du canton de Saint-Mathieu, recevaient les 20 participants à cette 52ème campagne de fleurissement .
Une composition fleurie était offerte à chaque participant, et un diplôme d'honneur était remis pour la meilleure présentation dans chaque catégorie, diplômes accordés par le jury départemental .
Bravo à toutes et tous .

Jean-Claude CHARISSOU

Le Palmarès

1ère catégorie : « maison avec jardin visible de la rue »
Diplôme d' honneur :
Madame Paulette DARCY (Le Bourg)

2ème catégorie : « décor floral installé sur la voie publique »
Diplôme d'honneur :
Madame Liliane GASTINEAU (Le Bourg)

3ème catégorie : « balcon ou terrasse »
Diplôme d'honneur :
Madame Denise FREDON (Le Bourg)

4ème catégorie : «fenêtres ou murs »
Madame Odette MANDON (Le Bourg)

7ème catégorie : « parc fleuri »
Diplôme d'honneur et un livre offert par le conseil général .
Madame Marie GAYOUT (Mappas)

8ème catégorie : « ferme fleurie »
Diplôme d'honneur
Madame Emmanuelle CHERBEIX (La Rougerie)

Madame Antoinette FAYEMENDY (Le Bourg), (classée hors concours)
Invitée d'honneur, a reçu un diplôme communal.

L'ADIL 87 vous informe dans le domaine du logement

Ce sont environ 10000 consultations qui sont délivrées gratuitement chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

LES CONSULTATIONS JURIDIQUES

Elles portent notamment sur :

- Les rapports locatifs : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer …
- La copropriété : assemblée générale, charges de copropriété …
- Les relations de voisinage : mitoyenneté, servitudes, nu-i sances sonores …
- L'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux …
- Les contrats : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres …

LES CONSULTATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES

Elles portent notamment sur :

- Le conseil complet en accession à la propriété : plan et diagnostic de financement, techniques bancaires, frais annexes liés à l'accession, droit de la construction, droit de l'urbanisme, droit de la famille
- La fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme …
- L'amélioration de l'habitat : prêts et subventions.

DES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS :

- À Cussac : 1er et 3ème jeudis de 14h00 à 17h00 à la Maison du Département
- À Saint Yrieix : 2ème et 4ème jeudis de 9h00 à 12h00 à la Maison du Département

UN SITE INTERNET « BOÎTE À OUTILS » :

www.adil.org/87

Il est impossible d'énumérer toutes les rubriques du site internet de l'ADIL 87. On peut estimer à 19000 le nombre des connexions pour 2009. L'usager peut y trouver une analyse du marché locatif dans 24 bourgs centres, une présentation des lotissements en cours de commercialisation, un dossier de l'accédant, des exemples de lettre type, un Observatoire des Taux et des Prêts, des conseils de rédaction du bail, des conseils de recherche locative, des conseils en cas de litige locatif, le calendrier des permanences décentralisées dans les Pays.

HORAIRES D'OUVERTURE DE NOS BUREAUX :

Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)
Mercredi : 8h30-17h30
Jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)
Vendredi : 8h30-17h30

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 89 89 - Fax : 05 55 10 89 87

Mission locale rurale de la Haute-Vienne

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle….venez nous rencontrer…

Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel et des conseils personnalisés.

Vous pourrez être accompagné dans vos choix d'orientation professionnelle : participer à des visites d'entreprises - de centres de formation, effectuer des stages de découverte de métiers ..., suivre une formation qualifiante… et vous bénéficierez d'un parcours vers l'insertion professionnelle adapté.

Vous serez préparé à la recherche d'emploi en participant à des ateliers thématiques : CV/lettre, simulations d'entretiens, rencontres avec des employeurs lors de Job Dating…

mais aussi… être aiguillé dans votre recherche de logement, aidé dans votre accès à la mobilité (location de cyclomoteurs, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire …), être informé sur les services dans les domaines de la santé, de la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)…

La Mission Locale Rurale est présente en Haute Vienne sur 4 antennes (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et 19 Permanences.
Elle assure une mission de service public, travaille en synergie avec l'Etat, les collectivités locales, les acteurs économiques et sociaux (Pôle Emploi, services du Conseil Général et du Conseil Régional, Entreprises, centres de formation…).

Un Conseiller Mission Locale peut vous recevoir sur rendez-vous à la permanence de : SAINT MATHIEU

Pour convenir d'un rendez-vous, téléphonez à l'Antenne de la Mission Locale Rurale de SAINT JUNIEN au : 05.55.02.05.71

SIÈGE ADMINISTRATIF : 57, avenue du Président Wilson 87 700 AIXE SUR VIENNE - tél. 05.55.70.45.74 - fax 05.55.70.06.47 mlrurale87@wanadoo.fr

Votre REPAS servi à domicile pour vous faciliter la vie

Contacter le 05.55.78.15.62 ou le 06.47.00.54.79

S.I.R.P.A
Service Inter-Cantonal de Restauration Pour Personnes Agées et Handicapées
14 rue Louis Pasteur
87150 ORADOUR-SUR-VAYRES

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin au service de ses habitants : Un conseiller « énergie et habitat »vous accompagne

Dans le cadre de son Plan Climat territorial, le Parc offre aux habitants du territoire un accompagnement individuel en matière d'économies d'énergie au quotidien. L'enjeu est non seulement environnemental mais également économique, le poids des factures énergétiques, en constante augmentation, pesant lourdement sur les ménages.
La dernière des augmentations en date est celle, annoncée, d'une nouvelle hausse des tarifs de l'électricité : comment réduire vos consommations pour ne pas payer plus, voire pour payer moins ? Regardons ensemble votre facture d'électricité pour comprendre où agir facilement, en conservant un confort identique.

INFO→ ÉNERGIE

SUR UNE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ, le recto comporte les coordonnées du client et du fournisseur, le prix à payer et souvent un récapitulatif des consommations des 12 mois précédents ; au verso, vous trouvez le détail de la facture. La facture se décompose en trois parties :

- La partie abonnement dépend de la puissance que vous choisissez, et donc des équipements que vous possédez. Cet abonnement s'exprime en multiple de 3, avec pour unité le kVA ou le kW. Il propose également différentes options de facturation de la consommation, soit un tarif unique « Heure Pleine », soit un double tarif « Heures Pleines/Heures Creuses », soit un triple tarif « Tempo ».
- La partie consommation qui correspond à l'énergie que vous avez effectivement consommée, en kilowattheures (kWh).
- La partie taxes, enfin, est un pourcentage prélevé sur les consommations.

MON ABONNEMENT EST IL APPROPRIÉ ?

C'est la première question à se poser : un abonnement inadapté, trop puissant par rapport à vos besoins, coûte plus cher et n'a aucun intérêt d'un point de vue technique.
De la même façon, l'option de facturation «heures creuses/heures pleines» n'est justifiée que si la consommation en heures creuses est plus importante, et l'option de facturation «Tempo» si vous interrompez vos principaux appareils électriques les jours «rouges», sinon le surcoût de ces options n'est pas amorti.

RÉDUIRE MES CONSOMMATIONS ?

Hors chauffage électrique, les principaux consommateurs sont les équipements de froid et les appareils en veille.
En ce qui concerne les équipements frigorifiques, une température de 5°C suffit pour conserver vos produits (viandes, lait, légumes) ; une température inférieure ne vous permet pas de conserver plus longtemps vos denrées et implique une augmentation des consommations de 5 à 10 % par degré en moins.
De même, la température à l'intérieur d'un congélateur est de -18°C, ni plus ni moins. Pour vous assurer de la température à l'intérieur de ces équipements, munissez vous d'un thermomètre (un petit thermomètre de congélateur coûte en grande surface ou en magasin de bricolage entre 1 & 3 €). Dégivrer régulièrement vos appareils de froid, ne pas les placer à proximité de sources de chaleur vous permettront également de réaliser des économies.

Les appareils en «veille» (ordinateurs, lecteurs médias, fours…) ont souvent des consommations résiduelles lorsque vous croyez les avoir complètement éteints ; si vous ne vous servez pas de ces appareils, débranchez les complètement, ou associez y une multiprise avec interrupteur (3 à 8 €)...

Enfin, sachez que les consommations d'électricité (électroménager, éclairage, hors chauffage) ne représentent qu'un quart de votre facture énergétique globale. Pour traiter l'habitat dans sa globalité (isolation, chauffage, projet de construction), pour une information particulière ou un conseil personnalisé sur toutes les questions liées à l'énergie et à l'habitat que vous vous posez légitimement, le Conseiller Info Énergie du Parc vous accompagne : appelez Victor LUMINEAU au 05 53 60 34 65*.

CONSTRUIRE / RÉNOVER, LES BONS CONSEILS POUR UNE OPÉRATION DURABLE

Pour une approche globale pour vos projets d'habitat (réglementation, finances, architecture, énergie…), le Parc naturel, associé à plusieurs partenaires publics proposant un conseil «habitat» (CAUE, ADIL, DDT), vous propose un dossier d'information, « Construire / Rénover, les bons conseils pour une opération durable », disponible en Mairie à partir de février 2011.

**Numéro provisoire qui sera prochainement remplacé par le 05 53 55 36 00*

28 septembre 2010 : journée de découverte de la forêt Périgord-Limousin

Les espaces boisés font l'objet d'une attention spéciale actuellement dans le Parc naturel régional Périgord-Limousin, notamment par la finalisation d'une charte forestière de territoire sur l'ensemble des communes adhérentes au syndicat mixte du PNR.

La forêt en Périgord et Limousin.

Mardi 28 septembre s'est tenue une journée de découverte de la forêt du Périgord-Limousin. Organisée à l'initiative du président du PNR Périgord-Limousin, M. Jean-Marie Rougier, cette journée a rassemblé élus, représentants des conseils généraux et régionaux, ainsi que des membres d'organismes départementaux et régionaux. M. Jean-Paul Denanot, président de la Région Limousin, et M. Michel Moyrand, vice-président de la région Aquitaine, étaient les invités spéciaux de cette journée.

En préambule, un accueil en salle à la mairie de Dournazac a réuni les participants pour une présentation des ambitions locales pour le développement des espaces forestiers. Animé par Alice Bercheny, maire de Dournazac, Pascal Raffier maire de La Chapelle Montbrandeix et Laure Dangla, chargée de mission forêt au PNR, les actions menées par le territoire pour la valorisation des forêts, et notamment la nouvelle charte forestière, ont été exposées. Cette charte, fruit d'une année de travail en concertation avec les acteurs locaux, est un document cadre qui définit les grandes lignes des ambitions du territoire pour la forêt et ce qui gravite autour.
Animée par le PNR, elle se décline en un programme d'actions complet et concret, actions qui seront initiées entre 2011 et 2013 avec les partenaires forestiers locaux.

Un programme bien rempli a ensuite révélé aux participants quelques unes des facettes de la filière forêt-bois du Périgord-Limousin : utilisation communale du bois énergie pour chauffer des bâtiments collectifs à Cussac, valorisation traditionnelle du bois de châtaignier et travail industriel du bois à La Chapelle Montbrandeix. Les visites de terrain, toutes réalisées dans le secteur de Dournazac, se sont terminées à La Chapelle Montbrandeix sur un extrait du rassemblement des

Artisanat du bois chez Pascal RAFFIER.

témoignages d'anciens travailleurs du bois fait par le Parc dans le cadre du projet « Mémoire du Bois » avec la compagnie du Parler Noir.

Ces points très variés, au cœur du massif des feuillardiers, ont donné aux participants un aperçu du large panel des activités locales basées sur le bois et la forêt, qu'elles soient actuelles ou passées, exposant ainsi un territoire ayant su adroitement tirer partie de la richesse en bois qu'il possédait.

A l'occasion de cette journée, MM. Denanot et Moyrand ont souligné leur soutien au Parc naturel régional Périgord-Limousin et aux actions développées pour la forêt. C'est maintenant aux acteurs du Parc, ensemble, de poursuivre leurs actions pour que le développement des espaces forestiers s'oriente vers ce dont ils ont besoin et pour conserver, entretenir et propulser une véritable dynamique forestière en Périgord-Limousin.

Alice BERCHENY élue déléguée du PNR pour Dournazac en charge des dossiers Marque-Agriculture-Forêt.
Laure DANGLA chargée de mission forêt du PNR.

Chaufferie au bois à Cussac.

Pays d'Ouest Limousin

Le Pays d'Ouest Limousin est une association au service des habitants et élus sur 46 communes du sud-ouest de la Haute-Vienne. Il intervient dans bien des domaines de la vie quotidienne : services, économie, habitat, tourisme. Voici un bref aperçu des actions qu'il mène. N'hésitez pas à consulter le site Internet du Pays (www.paysouestlimousin.fr) et à vous abonner à la lettre d'information électronique du Pays (à partir de la page d'accueil du site Internet du Pays) afin d'en savoir plus sur les projets en cours.

Lancement d'un nouveau dispositif d'aides aux entreprises

Sur le plan économique, le Pays d'Ouest Limousin met en place un dispositif appelé « Démarche Collective Territorialisée (DCT) », qui s'adresse aux artisans, commerçants et prestataires de services. Ce dispositif leur permet de bénéficier, sous conditions, de subventions, pour la création, la modernisation et le développement de leur entreprise. Il concerne aussi les associations de commerçants et d'artisans. Une équipe est à leur disposition pour les aider dans le montage de leur projet.

CONTACT : ISABELLE DUMAS

Mise en service de guichets visio-publics

Le projet de guichets visio-publics sur la zone rurale du Pays d'Ouest Limousin est opérationnel depuis mai 2010. Quatre guichets visio-publics ont été mis en place au niveau intercommunal, suivant la localisation suivante :
- Bandiat Tardoire Avenir : mairie de Saint-Mathieu ;
- Monts de Châlus : association ACAFPA à Les Cars ;
- Pays de la Météorite : mairie de Vayres ;
- Vallée de la Gorre : Centre Intercomunal d'Action Sociale (CIAS) à Saint-Laurent-sur-Gorre.

Le guichet visio-public.

Le guichet visio-public permet à un usager de contacter, à distance, un conseiller de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la Haute-Vienne, de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) Centre Ouest (ex CRAMCO), de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin, et de Pôle emploi de Saint-Junien. Il lui offre ainsi la possibilité d'obtenir des réponses à ses questions concernant ses allocations familiales, ses droits à la retraite, sa recherche d'emploi,… En outre, le guichet visio-public est un service gratuit et simple d'utilisation.

Pour en savoir plus, une plaquette de présentation du guichet visio-public est disponible en mairie.

CONTACT : ISABELLE DUMAS

Des amateurs russes pour la châtaigne de Dournazac

Le 19 octobre dernier, la Châtaigneraie Limousine, qui couvre les Pays d'Ouest Limousin et de Saint-Yrieix Sud Haute-Vienne, a accueilli une délégation russe dans le cadre d'un projet de coopération sur le développement rural.

Comment expliquer la châtaigne et le châtaignier sans venir à Dournazac, cœur du massif des feuillardiers ?

Guidés par Jean-Pierre Fauriac et Alice Bercheny, Alexandre Merzlov, universitaire, et Maxim Sadikov, fonctionnaire fédéral, ont découvert tour à tour le verger conservatoire, l'entreprise de blanchiment d'Alexis Delouis et le lieu d'aménagement possible d'un parc thématique autour du châtaignier.

Il n'y aura pas de châtaignier en Russie à leur retour, il y fait beaucoup trop froid ! Néanmoins, les deux visiteurs ont apprécié la valorisation de cette ressource locale de façon différente mais complémentaire : économique, éducative, paysagère…

Rappelons pour conclure que le programme Leader soutient les initiatives en faveur de la promotion et la valorisation des productions agricoles locales que sont la châtaigne bien sûr, mais

La délégation russe dans le cadre d'un projet de coopération sur le développement rural. Jean-Pierre Fauriac, Alice Bercheny et Christophe Lambert ont guidé, Alexandre Merzlov, et Maxim Sadikov.

également la pomme, le cochon Cul Noir et le jeune bovin de Saint-Yrieix la Perche.

CONTACT : CHRISTOPHE LAMBERT

Le patrimoine de la Terre dans tous ses états, du 11 au 27 mai 2011

La Châtaigneraie Limousine reconduit au printemps prochain l'opération de découverte du patrimoine de la Terre à destination des jeunes. En partenariat avec les structures d'animation et avec le soutien de l'Inspection Académique, l'opération invite les enfants des écoles et des accueils de loisirs à venir découvrir les richesses naturelles du sol et du sous-sol, les savoir-faire des hommes d'hier et d'aujourd'hui. Météorite, argile, or, pierres et constructions, terre et nature, autant de sujets proposés dans un programme de 11 sorties éducatives à la demi-journée. « Le jardin de l'un des sens » à Bussière-Montbrun participe pour la première année à cette opération.

Le programme sera prochainement envoyé aux écoles et accueils de loisirs, aux communes et aux communautés de communes du territoire.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter et télécharger le programme sur le site gratuit calameo.com « sorties éducatives en Châtaigneraie Limousine ».

CONTACT : EMMANUELLE BONNET

Bientôt, un guide « géotourisme et savoir-faire » à redécouvrir

Vous pourrez vous procurer d'ici fin mars dans les offices de tourisme du territoire, un magazine qui mettra à l'honneur le patrimoine de la Terre et ses savoir-faire en Châtaigneraie Limousine.
L'équipe technique de la Châtaigneraie avec la collaboration des sites travaille à la rédaction d'un livret dédié à 7 roches - argile, kaolin, granite, gneiss, or, impactite, serpentinite - associées aux savoir-faire qui ont marqué l'activité humaine de la Châtaigneraie Limousine. A partir d'un sujet de prime abord scientifique, ce guide aura vocation à susciter la curiosité du grand public et de la population du territoire.

CONTACT : EMMANUELLE BONNET

PAYS D'OUEST LIMOUSIN
Site Intercommunal de La Monnerie -
BP 5 - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES
Tél. : 05 55 70 99 40
Courriel : paysouestlimousin@club-internet.fr
Site Internet : www.paysouestlimousin.fr

Pour mener à bien ses actions, le Pays bénéficie du soutien financier de l'Europe, de l'Etat, de la Région Limousin et du Département de la Haute-Vienne.

Alice BERCHENY, élue déléguée au Pays d'Ouest Limousin

La Communauté de communes des Monts de Châlus

La Communauté de communes des Monts de Châlus en partenariat avec la CAF, la MSA et le Conseil Général poursuit son action de développement de l'accueil du jeune enfant en ouvrant son Relais Assistantes Maternelles. C'est un lieu d'information, de rencontre, d'animation, d'échange, d'écoute et de médiation à destination :

DES PARENTS QUI TROUVERONT :

- Des informations sur les différents modes d'accueil de la petite enfance,
- Une aide personnalisée pour rechercher une assistante maternelle,
- Des informations sur les droits et devoirs de l'employeur d'une assistante maternelle,
- Un accompagnement pour l'ensemble des démarches administratives liées à l'accueil de leur enfant (aide pour élaborer le contrat de travail, modèle de bulletins de salaire, …).

DES ASSISTANTES MATERNELLES QUI TROUVERONT :

- Des informations sur le statut, les droits et obligations d'une assistante maternelle (convention collective, mensualisation, proposition de formation),
- Des temps d'animations avec les enfants (jeux, sorties, événements…),
- De la documentation, des rencontres, des échanges avec d'autres professionnels,
- La mise en relation avec des parents à la recherche d'une assistant(e) maternel(le),
- Un espace d'écoute et de dialogue.

À Saint-Victurnien, présentation de Mme Patricia Lathière Debeaulieu, animatrice RAM des Monts de Châlus.

N. Arnoux

N. Ducailloux

DES CANDIDATS À L'AGRÉMENT QUI TROUVERONT :

- Un espace d'information sur la profession d'assistant(e) maternel(le), sur l'agrément…

DES ENFANTS ACCOMPAGNÉS DE LEUR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) :

- Un lieu de socialisation avec une salle de jeux adaptée pour découvrir, partager, rencontrer, s'amuser…

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DES MONTS DE CHÂLUS

Le Bourg – 87 230 LES CARS - Tél. 05.55.42.84.72
e-mail : ram.montsdechalus@laposte.net

Vous pouvez joindre l'animatrice pour tout renseignement et pour prendre RV :

- Mardi de 13H à 17H
- Mercredi de 9H à 12H et 13H à 18H30
- Jeudi de 13H à 17H
- Le 1er samedi du mois de 9H à 12 H

Ou à tout autre moment en laissant un message sur le répondeur.

Temps d'animation (Assistantes Maternelles/Enfants)

- Mardi de 9H à 12H
- Jeudi de 9H à 12H

Inauguration du relais assistantes maternelles le 11 décembre.

Club « Automne Radieux »

Notre club compte 130 adhérents dont la moitié fréquente les réunions mensuelles qui ont lieu le premier jeudi de chaque mois à la salle des fêtes. Chacun passe l'après-midi à son gré, en jouant à la belote ou aux divers jeux de société proposés tout en conversant avec son entourage et en s'inquiétant sur la santé des absents.
L'après-midi se termine par un goûter avec pour thème les fruits de saison.

Voyage en Roussillon

LE CLUB, depuis sa reprise d'activité en l'an 2000, organise chaque année, diverses manifestations, comme des repas qui réunissent chaque fois une centaine de personnes :

- Le repas du Mardi-gras et son traditionnel farci,
- La journée détente au mois d'août avec son cochon farci cuit à la broche en plein air,
- Le repas de fin d'année pour clore l'année.

Journée détente

MAIS AUSSI,

- La fête du Muguet le 1er mai,
- La journée pétanque, fin juillet, ouverte à tous, car c'est avec grand plaisir que les habitués aiment se retrouver dans le bois du stade.

Mardi-Gras

Les voyages ont également toujours du succès : Après le Roussillon que nous avons découvert cette année, nous partirons 2 jours au Mont Saint-Michel en juin 2011.
En septembre dernier, nous avons visité l'île d'Oléron. Nous programmerons un nouveau voyage dans les environs l'année prochaine.

1er mai

Chaque année, fin novembre, nous organisons un loto, qui cette année, a dû être annulé en raison des mauvaises conditions de circulation. Celui-ci est reporté au 20 février .

Comme tous les ans, nous participons à la journée de la Châtaigne et tous les adhérents s'impliquent selon leurs possibilités. Le mot « bénévolat » est bien ancré au sein du club et nous donnons l'exemple aux plus jeunes pour que les associations vivent au sein de notre commune.

14 juillet

Le but du club « Automne Radieux » est la convivialité entre retraités de tous âges, afin de rompre la solitude des personnes dans nos campagnes.

Venez nous rejoindre en début d'année 2011 pour former une grande famille de retraités et passer des moments très agréables entre gens de Dournazac et des environs.

L'assemblée générale du Club a eu lieu le 6 janvier 2011.

La Présidente : *Raymonde TRICARD*

Voyage à Oléron

Dans la nuit du 28 au 29 mars 2011 à minuit le Limousin et l'Aquitaine.

LE PASSAGE À LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE.
C'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre).

POUR CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉVISION, VOTRE ÉQUIPEMENT DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE ADAPTÉ À UN MODE DE RÉCEPTION NUMÉRIQUE. SOIT :

- un récepteur moderne numérique TNT intégrée, ou
- votre recepteur cathodique s'il est équipé d'une prise péritel (après 1981) + un adaptateur TNT simple tuner (30 à 50 €) ou double tuner (50 à 100 €) si vous souhaitez faire des enregistrements numériques .

Prévoir un cordon péritel et une double prise de courant pour alimenter le TV et le tuner.

PENSER À VOUS ÉQUIPER DÈS MAINTENANT.

(si vous avez plusieurs recepteurs,vous devez les adapter individuellement)

LES AVANTAGES DU NUMÉRIQUE

+ de chaînes : jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites (les chaînes historiques* en version numérique
+ les 12 nouvelles chaînes nationales dont certaines en HD (haute définition) auxquelles s'ajoutent des chaînes locales.
Des chaînes supplémentaires sont disponibles sur abonnement auprès des opérateurs commerciaux.
+ de qualité : une meilleure qualité de réception d'image et de son.

QUI EST CONCERNÉ ?

Vous êtes concerné(e) si vous recevez, sur un poste au moins, la télévision via une antenne râteau ou une antenne intérieure.
Dès le début de l'année , vous verrez défiler un bandeau d'information sur les téléviseurs que vous devez adapter.
Si vous recevez déjà la TNT, vous devrez chercher les nouveaux canaux de diffusion des chaînes le jour de l'arrêt de l'analogique.
L'emetteur TNT de Les Cars changera ses canaux de diffusion des chaines, le jour de l'arrêt des émetteurs analogiques traditionnels.
Le 29 mars 2011, soyez donc patient si votre recepteur est noir, c'est une opération très lourde pour les agents de TDF qui va mobiliser toutes ses équipes régionales et nationales.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Qui est concerné ? Cette aide est réservée aux foyers dont tous les membres ont plus de 70 ans ou dont le taux d'invalidité est > à 80 %. Ils doivent dépendre d'une réception hertzienne (antenne râteau ou antenne intérieure).

CETTE INTERVENTION GRATUITE À DOMICILE comprend :
- une information sur le passage à la télé tout numérique ;
- la mise en service de l'adaptateur ou de la télévision TNT intégrée ;
- et/ou la recherche et le réglage de toutes les chaînes ;
- la formation à la recherche des nouveaux canaux des chaînes que vous devrez effectuer après le passage au tout numérique.

La durée moyenne de cette intervention est d'environ 30 minutes.

QUAND EN BÉNÉFICIER ? Dès que vous verrez un bandeau d'information défiler plusieurs fois par jour sur votre écran de télévision.

COMMENT DEMANDER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE ?
Pour savoir si vous êtes éligible et obtenir un formulaire de fonds d'aides, appelez

le **0970 818 818** *(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)*

ou contactez le **www.tousaunumerique**

Des conseillers valideront pas à pas votre éligibilité, établiront un diagnostic de votre installation
ainsi que du matériel dont vous disposez et enregistreront vos coordonnées.
Le prestataire « Tous au numérique » vous recontactera pour fixer la date de l'intervention à votre domicile.
Pour que l'intervention se déroule dans les meilleures conditions, suivez les consignes de notre centre d'appels et munissez-vous le jour du rendez-vous :

• des équipements et accessoires indispensables à la mise en service de votre équipement et au réglage des chaînes de la TNT (mode d'emploi de votre matériel, télécommande, adaptateur, cordon, multiprise, etc.) ;
• des pièces justificatives de votre éligibilité (justificatif d'identité, carte d'invalidité).

LES AIDES FINANCIÈRES. Vous pouvez bénéficier de :

• l'aide à l'équipement d'un montant maximal de 25 € pour l'acquisition d'un adaptateur TNT ou d'un téléviseur TNT intégrée ou pour la souscription d'un abonnement au satellite numérique, à la télévision par ADSL . Elle est attribuée sous conditions de ressources (voir tableau). Vous devez être dégrevé de la contribution à l'audiovisuel public (exonéré de redevance).
• l'aide à l'antenne d'un montant maximal de 120 € pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure, attribuée sous conditions de ressources (voir tableau). Ces deux aides peuvent se cumuler sous conditions de ressources.

CAS PARTICULIER :

• l'aide dérogatoire à la réception. Si vous faites attester par un antenniste professionnel que vous êtes situé dans une zone théoriquement couverte par la TNT mais qu'en réalité vous recevez mal ou pas du tout la TNT par une antenne râteau ou intérieure, vous pouvez demander une aide dérogatoire à la réception d'un montant maximal de 250 €. Cette aide dérogatoire n'est soumise à aucune condition de ressources. L'attestation de l'antenniste doit être postérieure à la date de passage au tout numérique.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

• La demande concerne votre résidence principale et votre poste principal.

MÉFIEZ-VOUS DU DÉMARCHAGE À DOMICILE ! EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ LA MAIRIE OU LE 0970 818 818

• Chaque aide n'est attribuée qu'une seule fois par foyer.
• Chaque demande d'aide doit être envoyée au plus tard 6 mois après l'arrêt de la diffusion analogique, soit avant le 1er octobre 2011.

AFIN DE PERMETTRE À TOUS D'ACCÉDER À LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE, L'ÉTAT A PRÉVU :
• des aides financières pour couvrir tout ou partie des dépenses que vous avez engagées pour vous équiper ;
• une assistance technique réservée aux foyers remplissant les critères d'éligibilité pour la mise en service de leur équipement et/ou la recherche et la mémorisation des chaînes. Conservez les originaux des factures et tickets de caisse, ils vous seront demandés.

CONDITIONS DE RESSOURCES

Vous trouverez votre revenu fiscal de référence mentionné comme tel sur votre dernier avis d'imposition sur le revenu (voir référence 25).

INFORMATIONS
« tous au numérique»
mairie de Limoges
du 10 décembre 2010
« TDF Limoges »

Jean-Claude CHARISSOU

PARTS	AIDE À L'ÉQUIPEMENT DE 25 € Revenu fiscal de référence inférieur ou égal à	AIDE À L'ANTENNE DE 120 € Revenu fiscal de référence inférieur ou égal à
1	8000 €	20 000 €
1,5	9500 €	21 500 €
2	11 000 €	23 000 €
2,5	12 500 €	24 500 €
3	14 000 €	26 000 €
3,5	16 500 €	28 500 €
4	19 000 €	31 000 €
4,5	21 500 €	33 500 €
5	24 000 €	36 000 €
5,5	26 500 €	38 500 €

CLUB
DOURNAZAC CHÂLUS BUSSIÈRE-GALANT

Pour cette nouvelle saison, le club a dû faire face au départ de plusieurs joueurs ainsi qu'à l'arrêt de nombreux dirigeants. Après réflexion du bureau, la décision fût évidente de faire une entente de joueurs avec CHÂLUS-BUSSIÈRE-GALANT. Cependant chaque club a gardé sa trésorerie ainsi que ses dirigeants pour son fonctionnement.

Équipe 1

Équipe 2

Actuellement les clubs comptent une trentaine de licenciés et permettent d'aligner difficilement 2 équipes au niveau du district.
L'équipe 1 évolue en 4ème division de la poule E, joue les matchs allers en nocturne à BUSSIÈRE-GALANT puis effectuera ses matchs retours à DOURNAZAC. Côté résultat l'équipe 1 se situe en milieu de tableau de ce championnat.
L'équipe 2 joue en 5ème division de la poule E évolue à DOURNAZAC pour cette première partie, puis disputera ses matchs retours à BUSSIÈRE-GALANT en nocturne. Malgré la très bonne ambiance cette formation n'a gagné que 2 matchs en ce début de saison, cela s'explique surtout par un manque d'effectif.
EN CONCLUSION, LES CLUBS ATTENDENT VOTRE SOUTIEN EN VENANT NOMBREUX AUX RENCONTRES.

Amitiés sportives.
Papi, secrétaire de DOURNAZAC

JOURNÉE DE

Le vendredi soir, nous avons commencé par une veillée occitane très appréciée par les spectateurs.
Le samedi, un concours de desserts suivi par une conférence animée par Monsieur Yves Gayout sur l'évolution de la châtaigneraie.
Le soir vers 19h, un concert gratuit en notre église, avec le trio Castanea.
Le 31 Octobre, la journée de la châtaigne a connu un réel succès, malgré le nombre de visiteurs en légère baisse. Une météo clémente a permis aux 200 exposants de proposer leurs produits. Les incontournables boudins aux châtaignes, gâteaux, beignets, cidre etc.. étaient en vente dans différents stands des associations.

Alain CAILLOT, Président du Comité des Fêtes

Les élus.

Charcuterie.

Le pressoir à cidre.

Banda de St Junien.

LA CHÂTAIGNE 2010

Odette Marsillaud
Contes et musiques du Périgord-Limousin.

Jean Chaput - Accordéon .

Trio Castanea : Thierry Poix, clarinette
Brigitte Bancaud, piano et
Delphine Cheney, violoncelle.

La ferronnerie d'art.

Démonstration de greffage des châtaigniers

Le 27 avril 2010, s'est tenue sur le site du Grand Puyconnieux, une séance de greffage du châtaignier organisée par l'AMCL (Association du Marron et du Châtaignier Limousins).

Après avoir prélevé les greffons début mars et les avoir conservés dans la chambre froide adaptée du pépiniériste Yves GAYOUT, nous étions prêts à offrir une douzaine de variétés à la soixantaine d'amateurs venus ce jour-là.

Jean-Claude ROUFFY et Michel GAUTHIER, membres éminents de notre association, ont assuré la démonstration ouverte à tous les visiteurs. Une classe de l'école Maurice Ravel de Saint-Yrieix avait fait le déplacement pour compléter les connaissances acquises lors d'une visite pédagogique sur le thème de la châtaigne en novembre 2009.
Les amateurs ont pu choisir dans nos lots de greffons, les variétés qu'ils désiraient greffer. À noter que depuis quelques années, les castanéiculteurs amateurs connaissent de mieux en mieux les variétés existantes et remettent souvent en culture les châtaigniers traditionnels.

Max VAUDON et Paul DUFROIS ont assuré la distribution gratuite des greffons. Les nombreux dons recueillis participeront aux frais d'entretien de la haie porte-greffes.

A l'année prochaine !

Le Président, Jean-Pierre FAURIAC

École Maurice Ravel
de Saint-Yriex-la-Perche.

Hôpital de SAINT-YRIEIX

Création d'un SCANNER à l'hôpital de SAINT-YRIEIX et agrandissement de la pharmacie de l'hôpital.

Les travaux ont commencé le 27 septembre 2010, se dérouleront sur 10 mois en différentes phases. La fin de ces travaux est normalement prévue pour le 15 juillet 2011.

Le scanner devrait être opérationnel pour le mois d'avril 2011.

C'est une chance pour cette partie du département de pouvoir profiter d'un scanner qui limitera les délais d'attente pour les patients.

Chantal CESTIN

NOUVEAU PROFESSIONNEL DE SANTÉ À DOURNAZAC

Le Docteur Marion De Best, Ophtalmologue.

Marion DE BEST, ophtalmologue, vous fait part de son installation dans notre Commune, 5 Rue des Feuillardiers (face à la Boulangerie).

DEPUIS LE 10 JANVIER 2011.

Les consultations se font sur rendez-vous :

Lundi	: 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
Jeudi	: 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
Vendredi	: 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au 05-55-03-51-13.

LES PROFESSIONNELS ET LES ASSOCIATIONS

Professions libérales

Cabinet d'infirmières
17 rue des Feuillardiers - Tél. : 05.55.78.43.37

Docteur GERAUD Hélène
34 rue des Feuillardiers - Tél. : 05.55.78.42.81

Madame VIGUE Marie-Françoise
Pharmacien : 34 rue des Feuillardiers - Tél. : 05.55.78.40.12

Maître SAVARY Xavier (successeur de Maître SOUMAGNAS)
Notaire : 22 rue des Feuillardiers - Tél. : 05.55.31.40.40
Fax : 05.55.31.40.41

Mme Sietske DE BOER
Psychologue Libérale : Consultations Enfants, Adolescents et Adultes au cabinet et à domicile - 11, Route de Latterie
87230 DOURNAZAC - Tél. : 05.55.78.18.39 - Port. : 07.86.38.56.71

Mme Marion DE BEST
Ophtalmologue : Consultations sur rendez-vous les lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
5 rue des Feuillardiers - Tél. : 05.55.03.51.13

Artisans, commerçants

OMBRE CARAMEL : Salon de coiffure
1 rue Raoul Monribot - Tél. : 05.55.78.65.49

Mr BRACHET Jean-Louis : Débardeur
Mappas - Tél. : 05.55.78.47.52

Mr CAILLOT Alain : Porcelaine CADAU
Décorateur sur porcelaine - La Rougerie - Tél. : 05.55.78.58.33

Mr CHAPLAIN Philippe et Mme MULLER Laurence
Chambres d'hôtes - Le Mas du Loup
Tél. : 05.55.78.11.59/06.60.42.89.98

Mr CHESTER Paul : Rénovation de façades
7 Route de Montbrun - Tél : 05 55 78 80 31 / 06 25 60 49 10

Mr DELOUIS Alexeï : Atelier du marron et de la châtaigne
13 route de Montbrun - Tél. : 05.55.78.46.47/06.86.60.46.47

Mr DUBOIS Frédéric : Feuillardier
Latterie - Tél. : 05.55.78.54.96

Mme GAYOUT Marie: Artisan taxi
Mappas - Tél. : 05.55.78.56.42

Mr GIRY Jean-Pierre : Plâtrier peintre
La Rougerie - Tél. : 05.55.78.54.39

Mr LAFONTAINE Cyril : Entretien et création de parcs et jardins
2 Passage de la Garnaudie - Tél. : 05.55.78.46.17

Boulangerie LEBEURRIER : Boulanger-pâtissier
10 rue des Feuillardiers - Tél. : 05.55.78.45.44

Bar-Restaurant « LA CHÂTAIGNE »
3 Rue Raoul Monribot - Tél. : 05.55.78.23.04

SARL Georges MAGLIULO : Garagiste
11 rue du 11 novembre - Tél. : 05.55.78.43.02

PBC EDITIONS - Mr CLEDAT Philippe
2 rue du 8 mai - Tél. : 05.55.36.47.00 - Fax : 05.55.36.47.27
Email : pbc.editions@wanadoo.fr

Mr PEARSON Raymond : Restauration de bâtiments
18 village de la Côte - Tél. : 05.55.78.88.80

Mr RUSSEL Stephen : Electricien
26 la Garnaudie - Tél. : 05.55.78.89.82

Mr SEGURAN Daniel : Electricien industriel
22 Longeaigue - Tél. : 05.55.78.67.99/06.07.36.25.33

Melle FIRMIN Sandrine et Mr DAVAIN Jérôme : Epicerie, presse
Place du Champ de Foire - Tél. : 05.55.78.68.05

Producteurs fermiers

Mr ANDRIEUX Benjamin : Canards gras - Membre du réseau « Bienvenue à la ferme » Masnaud - Tél. : 05.55.78.49.63
Email : andrieux.benjasmin@9business.fr
Site : www.lafermedemasnaud.free.fr

Mme CUETOR Marie-Thérèse : Volailles, confitures
Le Grand Clos - Tél. : 05.55.78.40.16

Associations de DOURNAZAC

ASSOCIATION DU MARRON ET DU CHÂTAIGNIER LIMOUSINS
Président : Mr Jean Pierre FAURIAC
La Rougerie - 87230 DOURNAZAC

CLUB « AUTOMNE RADIEUX »
Présidente : Mme Raymonde TRICARD
Vignéras - 87230 DOURNAZAC

ASSOCIATION « LES PETITS FUTÉS »
Présidente : Mme Christine GARREAU
Lachaud - 87230 DOURNAZAC

AMICALE DES PÊCHEURS
Président : Mr Eric ROULAUD
29 rue des Feuillardiers
87230 DOURNAZAC

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Présidente : Mme Henriette LAPOUME-ROULIE - 20 rue Raoul Monribot
87230 DOURNAZAC

ATELIER CRÉATIF DES MONTS DE CHÂLUS
Présidente : Mme Michèle GADONNAUD
La Soupèze - 87230 DOURNAZAC

F.N.A.C.A.
Président : Mr Roger GORRE
Bort - 87230 DOURNAZAC

CLUB ATHLÉTIQUE DE DOURNAZAC
Président : Mr Georges JACQUEMENT
Mappas - 87230 DOURNAZAC

A.C.C.A.
Président : Mr Jean-Louis BRACHET
Mappas - 87230 DOURNAZAC

COMITÉ DES FÊTES
Président : Mr Alain CAILLOT
La Rougerie - 87230 DOURNAZAC

ASSOCIATION « VIVRE À DOURNAZAC »
Président : Mr Jean-Pierre FAURIAC
La Rougerie - 87230 DOURNAZAC

AMICALE LAÏQUE
Présidente : Mme BARI Sandrine
7 rue des Feuillardiers
87230 DOURNAZAC

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE FORESTIÈRE DU GRAND-PUYCONNIEUX
Président : Mr Michel COLOMBIER
Le Grand-Puyconnieux
87230 DOURNAZAC

A.G.P.P.E.R.L. (Association des Gardes Particuliers pour la Protection de l'Environnement de la Région Limousin)
Président : Mr Noël GOUTIERAS
16 route des Vergnes
87230 DOURNAZAC

CAMPING DE LA SOUPEZE
Monsieur HOEFSMITH Marco
La Soupèze - 87230 DOURNAZAC
Tél. : 05.55.78.44.62

Naissances

17 avril : Anaïs BRUN--RAFFIER, fille de Frédéric RAFFIER et Séverine BRUN, 11 chemin de Chaumeix.

23 novembre : Eloïse DAVAIN, fille de Jérôme DAVAIN et Sandrine FIRMIN, épicerie de DOURNAZAC.

27 novembre : Arthy LIVERNAY, fils de Willy LIVERNAY et Eugénie DAUPHIN, 22 rue de la Fontaine « Latterie ».

Mariages

11 juin : Axel Mervyn PARKHOUSE et Stéphanie Marie Valérie GAMET de SAINT-GERMAIN.

26 juin : Sébastien LAURIER et Emelyne REMOND.

17 juillet : Ludovic Firmin Pierre Eugène DOUGÉ et Eliane Pierrette COURAND.

21 août : Richard Louis NOUHAILLAGUET et Angélique Sonia BURY.

Décès

18 mars : Jeanne VERGNOL, épouse BARRET, 46 rue Raoul Monribot.

21 avril : Jean-Claude CHANTEREAU, Longeaigue.

28 avril : Berthe LAMOULINE, veuve DESBORDES, 2 rue des Chômes.

18 septembre : Romain DJOUDI, SEREILHAC.

13 novembre : Robert VERGNOLLE, le Grand-Puyconnieux.

Manifestations 2011

SAMEDI 12 FÉVRIER :	Concours de belote organisé par la FNACA Salle des Fêtes
DIMANCHE 20 FÉVRIER :	Loto organisé par Automne Radieux Salle des Fêtes
SAMEDI 12 MARS :	Soirée Carnaval organisée par l'Amicale Laïque et les Petits Futés - Salle des Fêtes
SAMEDI 26 MARS :	Repas de l'ACCA - Salle des Fêtes
SAMEDI 26 MARS :	Concert à l'église Saint Sulpice
SAMEDI 2 AVRIL :	Repas de l'Amicale Laïque - Salle des Fêtes
SAMEDI 16 AVRIL :	Loto organisé par l'ACCA - Salle des Fêtes
DIMANCHE 8 MAI :	Journée des fleurs organisée par le Comité des Fêtes - Stade
LES 2, 3, 4 ET 5 JUIN :	BALL-TRAP organisé par l'ACCA (autour des terrains de tennis)
SAMEDI 11 JUIN :	Concours de Pétanque organisé par le CAD (Club Athlétique de Dournazac)
VENDREDI 24 JUIN :	Fête de l'école
SAMEDI 25 JUIN :	Journée grillades organisée par le CAD - Stade
JEUDI 14 JUILLET :	Concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes au stade et Feu d'artifice le soir
DIMANCHE 24 JUILLET :	Randonnée des châtaigniers organisée par le Comité des Fêtes – Stade
DIMANCHE 31 JUILLET :	Concours de pétanque organisé par Automne Radieux - Stade
DIMANCHE 7 AOÛT :	Repas Entrecôtes Frites organisé par la FNACA - Stade
28, 29 ET 30 OCTOBRE :	Journées de la Châtaigne
SAMEDI 26 NOVEMBRE :	Journée Portes Ouvertes organisée par l'Atelier Créatif des Monts de Châlus – Salle Polyvalente
DIMANCHE 27 NOVEMBRE :	Loto organisé par Automne Radieux - Salle des Fêtes
SAMEDI 3 DÉCEMBRE :	Repas du Club Automne Radieux – Salle des Fêtes
SAMEDI 10 DÉCEMBRE :	Loto organisé par l'ACCA – Salle des Fêtes

Vente des armoiries de DOURNAZAC faites sous forme d'épinglettes

Comme je m'y étais engagée lors de l'élaboration des Armoiries de Dournazac, il y a un peu plus d'un an, sur le prix de vente de chaque épinglette (2,00 €), 0,30 € serait reversé à l'Amicale Laïque. Les 1,70 € restant étant la somme payée pour la fabrication.

Il n'était pas question pour moi de faire de bénéfice sur cette vente, le prix de 2,00 € a été fixé pour des raisons de facilité de paiement et, ne pouvant reverser les 0,30 € à la mairie, j'ai choisi d'en faire bénéficier une association de Dournazac.

184 ÉPINGLETTES ONT ÉTÉ VENDUES.
184 x 0,30 € = 55,20 €

Aussi, j'ai adressé un chèque de 56,00 € le 15 novembre dernier à Madame Christine GARREAU, trésorière adjointe de l'Amicale Laïque de l'école de Dournazac. Par une gentille lettre, les enseignants, les enfants et l'Amicale Laïque m'ont remerciée et donnée la destination de cette petite somme : Elle sera utilisée pour payer en partie les entrées de la piscine d'Aixe-sur-Vienne que les enfants fréquenteront en 2011.

La commande initiale était de 300 pièces, il m'en reste une centaine. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la mairie qui me transmettra votre demande.

Pour information, je tiens à votre disposition la facture de la fabrication de ces épinglettes représentant les armoiries homologuées de notre commune.

Chantal CESTIN

Bulletin municipal Dournazac

2011

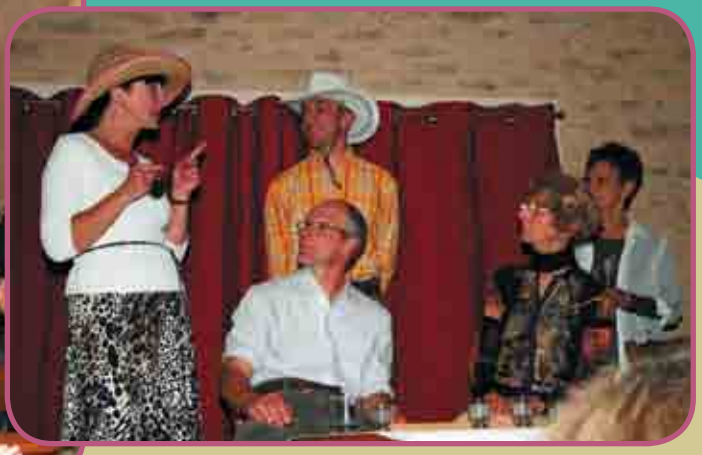

ID Studio - RCS Limoges 494 602 824
Informations connues en date d'impression, sous réserve d'erreurs typographiques.
Photos et documents non contractuels. Ne pas jeter sur la voie publique.